

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 10 juin 2020

### **L'État et les entreprises s'unissent par une charte dans la lutte contre la précarité liée à la Covid-19 en région Grand Est**

En signant une charte de complémentarité, l'État s'engage aux côtés des fondations d'entreprises à coordonner et à pérenniser les aides pour lutter contre la précarité, renforcée par la crise sanitaire

Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est a signé mercredi 10 juin une charte de complémentarité avec les entreprises et fondations afin d'aider les populations les plus vulnérables du territoire, profondément touchées par la crise de la Covid-19. À l'initiative de la préfecture de région, huit fondations et entreprises – Break Poverty, EDF, Orange, RTE, Sanef, SFR, SNCF et Vinci - se sont ainsi engagées à apporter leur contribution à la lutte contre la précarité dans le Grand Est.

Cette charte, qui se prépare depuis le début de la crise sanitaire, a pour objectif de coordonner l'action conjointe des fondations et de l'État mais également de conforter les interventions menées sur le territoire. En effet, depuis le mois de mars, l'État a fait du soutien des populations les plus précaires une priorité :

- augmentation des places en centre d'accueil et d'hébergement pour les sans-abri et création de 24 centres spécialisés pendant l'épidémie,
- renforcement de l'accès à l'aide alimentaire,
- aides sociales et financières pour les majeurs sous protection ainsi que pour les familles et associations des quartiers prioritaires,
- lutte renforcée contre les violences intra-familiales,
- soutien éducatif contre la fracture scolaire et numérique,
- organisation citoyenne de la solidarité avec valorisation du bénévolat et de la réserve civique.

En complément des dispositifs déployés par l'État, les huit fondations et entreprises signataires ont décidé de renforcer leurs aides sur le territoire, avec un effort particulier en matière de lutte contre la fracture numérique.

À titre d'exemples :

La fondation **Break Poverty**, avec sa mission « #Connexion d'Urgence », lutte contre la fracture scolaire et numérique avec la distribution d'équipement informatique à destination des jeunes les plus précaires.

Le groupe **EDF** à travers sa fondation (Groupe EDF et FAPE – Fonds Agir pour l'Emploi) et des initiatives (Human Pacte) sont engagés dans la solidarité. Un fonds spécial Covid a été lancé pour l'emploi, la continuité pédagogique, l'apport de matériel d'hygiène et l'accompagnement des personnes isolées.

S'agissant du groupe **Orange**, sa fondation a débloqué une aide exceptionnelle pour acheter du matériel de première nécessité et combattre la fracture numérique. En région Grand Est, plus de 150 tablettes ont été distribuées et de nombreuses cartes pré-payées seront également offertes aux CIDFF dans les prochains jours.

La fondation **RTE** a déjà contribué à réduire les factures énergétiques de nombreuses familles et entreprises de la région et se positionne en faveur de l'agriculture durable et les circuits courts en territoire rural.

Le groupe **Sanef**, par son mécénat Sanef Solidaire, aide différentes associations locales et soutient prioritairement des projets favorisant l'insertion professionnelle et la mobilité pour tous.

La fondation **SFR** renforce son action en faveur de l'inclusion numérique des jeunes. Elle s'allie ainsi dans le Grand Est à l'association Emmaüs Connect afin de distribuer via les structures locales les outils numériques et les connexions internet nécessaires.

Le groupe **SNCF** a renforcé pendant la crise son soutien à la Fondation des Femmes et à la Fondation Abbé Pierre, et, en Grand Est, à la Protection Civile du Bas-Rhin et à l'association Kodiko.

Enfin, pour **Vinci** il s'agit de soutenir des acteurs du Grand Est qui œuvrent dans les domaines de la lutte contre le coronavirus, qui viennent également en aide aux personnes les démunies et concourent à leur insertion professionnelle.

Au sortir du confinement, qui a rappelé combien la responsabilité sociale des entreprises est plus que jamais nécessaire, il s'agit par ce pacte de consolider et renforcer la contribution des fondations à la cohésion de la société.

Cette charte permet une réelle mise en synergie des actions de l'État et des fondations puisqu'il s'agit d'en favoriser la complémentarité. Les services de l'État mettront au service des fondations signataires leurs connaissances des besoins locaux comme des différents dispositifs d'aides déjà existants. De même, les fondations auront connaissance des soutiens apportés par chacune, permettant ainsi de mieux adapter leur intervention aux besoins.

Pour ce faire, les fondations participeront au dispositif régional exceptionnel de veille sociale et d'alerte en cours de déploiement et pourront soutenir les projets qui y seront initiés. Dans ce cadre cinq chantiers prioritaires sont fixés :

- accès et maintien à l'hébergement,
- accès à l'alimentation,
- accès à l'emploi,
- suivi de la pauvreté monétaire et prévention du surendettement,
- lutte contre la fracture numérique.

Ce collectif de travail entre l'État et les fondations a vocation à s'inscrire dans la durée pour pérenniser l'action conjointe contre la précarité.

## Contacts presse

Préfecture Grand Est  
Aurélié Contrecivile  
Tél : 06 73 85 16 45  
Mél : [aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr](mailto:aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr)

Orange  
Sylvie Bagnuls, attachée de presse  
Tél : 06 08 75 65 02  
Mél : [sylvie.bagnuls@orange.com](mailto:sylvie.bagnuls@orange.com)

SFR  
Stéphanie Claudel  
Tél : 06 26 49 33 05  
Mél : [stephanie.claudel@sfr.com](mailto:stephanie.claudel@sfr.com)

Break Poverty  
Valérie Daher  
Tél : 06 70 01 58 34  
Mél : [vdaher@breakpoverty.com](mailto:vdaher@breakpoverty.com)

RTE  
Antoine Deffin  
Mél : antoine,[deffin@rte-france.com](mailto:deffin@rte-france.com)

SNCF Voyageurs Grand Est  
Sophie Huraux  
Tél : 03 54 73 43 06  
Mél : [sophie.huraux@sncf.fr](mailto:sophie.huraux@sncf.fr)

EDF – Délégation Régionale Grand Est  
Véronique Witzmann  
Tél : 06 68 92 88 79  
Mél : [veronique.witzmann@edf.fr](mailto:veronique.witzmann@edf.fr)

Sanef  
Julie Dramart  
Tél : 01 41 90 59 23  
Mél : [julie.dramart@sanef.com](mailto:julie.dramart@sanef.com)

Vinci  
Pauline Roy  
Tél : 06 12 50 27 21  
Mél : [pauline.roy@vinci.com](mailto:pauline.roy@vinci.com)